

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-06-104
Séance du 14 juin 2023

Objet : approbation du Compte de gestion 2022 du budget principal et des budgets annexes

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
27	4	2

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 7

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 06 juin 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime **COUSTON** procuration à J-Y. **CHAPELET**, Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à J C. **REY**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à L. **SALINAS-MARTINEZ**, Pascale **BORDES** procuration à A. **POMMIER**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Fatiha **EL KHOTRI**

Secrétaire de séance : Nicole **SAGE**

Objet : approbation du Compte de gestion 2022 du budget principal et des budgets annexes

Vu que le Conseil municipal entend, débat et arrête le compte de gestion dont le vote doit impérativement intervenir avant celui du compte administratif,

Considérant que notre assemblée est appelée à statuer sur le compte de gestion 2022 établi par le Comptable Public, pour le budget principal et les budgets annexes,

Considérant que le Comptable Public a repris dans ses écritures l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice clos,

Vu le rapprochement des écritures du compte administratif, dressé par l'ordonnateur avec le compte de gestion, établi par le Comptable Public, qui a permis de constater la concordance de l'ensemble des écritures réalisées sur 2022 pour les budgets suivants :

Budget principal

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 4 058 542,22 €
▪ Résultat d'investissement :	- 1 824 708,15 €
▪ Résultat définitif 2022 :	+ 2 233 834,07 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice 2022, atteint la somme de 2 233 834,07 € (1 149 814,63 € au 31 décembre 2021).

Le bilan, établi par le Comptable Public, est arrêté à la somme de 168 083 154,81 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe Caisse des Ecoles

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

▪ Résultat de fonctionnement :	+ 16 522,84 €
▪ Résultat d'investissement :	+ 2 815,33 €
▪ Résultat définitif 2022 :	+ 19 338,17 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice 2022, atteint la somme de 19 338,17 € (12 881,97 € au 31 décembre 2021).

Le bilan, établi par le Comptable Public, est arrêté à la somme de 21 893,25 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe Zone de Berret

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	0,00 €
• Résultat d'investissement :	- 91 175,22 €
• Résultat définitif 2022 :	- 91 175,22 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice 2022, atteint la somme de - 91 175,22 € (- 91 175,22 € au 31 décembre 2021).

Le bilan, établi par le Comptable Public, est arrêté à la somme de 91 525,22 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Budget annexe Syndicat Bagnols-Lussan

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

• Résultat de fonctionnement :	0,00 €
• Résultat d'investissement :	0,00 €
• Résultat définitif 2022 :	0,00 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice 2022, atteint la somme de 0,00 € (0,00 € au 31 décembre 2021).

Le bilan, établi par le Trésorier Principal, est arrêté à la somme de 11 767 898,46 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes).

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 31 mai 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité – 7 abstentions (A. POMMIER, P. BORDES
procuration à A. POMMIER, B. NASS, L. MARQUES ROUX, J-L. MORELLI, O. WIRY, J. JACKEL) :

- d'approuver le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes, dressé par le Comptable Public, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022,
- d'admettre les opérations de la gestion 2022 pour les sommes fixées par lesdits comptes et de déclarer que l'ensemble de ces opérations n'appelle aucune réserve de la part de notre assemblée.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 14 juin 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELLE

Le **20 JUIN 2023**

et publié le

20 Juin 2023



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



ID : 030-213000284-20230614-2023_06_104-DE



5 0 111 0 5